

## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

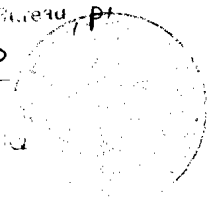
Commune de MORET/LOING	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Départementale 302					4	30	
Nationale 6	40	+ 730	42	+ 1 160	2	250	
SNCF Paris à Marseille					1	300	
SNCF Moret Veneux les Sablons à Lyon					2	250	

Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99DAIACV048  
 en date du 12 Mars 1999

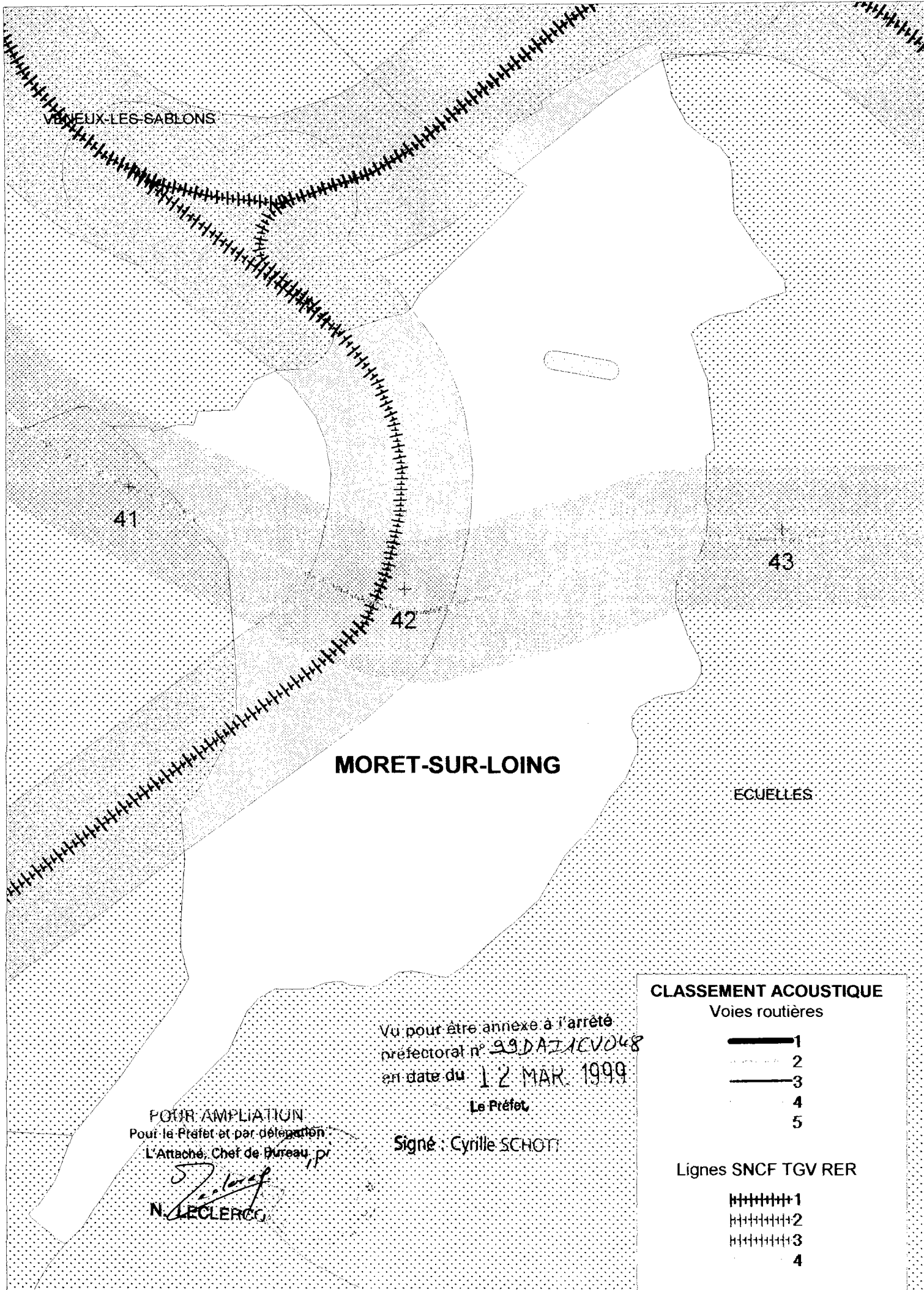
Le Préfet.

Signé : Cyrille SCHOTT

POUR SIGNATURE  
 Pour le Préfet ou par délégation  
 L'Attaché, Chef de Bureau

*(Signature)*  


ANNEXE 3 ; PLAN



**MORET-SUR-LOING**

ECUELLES

41

42

43

**CLASSEMENT ACOUSTIQUE**

Voies routières

- 1
- - - 2
- 3
- - - 4
- - - 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4

Vu pour être annexe à l'arrêté préfectoral n° 99DAI1EVO48 en date du 12 MAR. 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOT

POUR AMPLIATION  
Pour le Préfet et par délégation  
L'Attaché, Chef de Bureau, pi

*N. Leclercq*  
N. LECLERCC